

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Karine Roy](#)

<https://www.cadre21.org/membres/9c9bf6a60923718aad04bc60>

Date d'obtention : 2021-02-23 17:56:52

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que c'est une méthode bien détaillée qui peut bien me guider dans mes interventions en lien avec le sextage. Je retiens aussi que je ne dois jamais regarder les images ainsi qu'aucune personne qui traitera le dossier. Le partenariat avec les policiers est un gros avantage. La trousse doit être utilisée par un intervenant qui a été formé. De plus, dès que je suis en présence d'un acte malveillant, je dois communiquer avec le service de police et confisque le téléphone sans questionner le jeune. Finalement, je dois utiliser la trousse pour des événements qui touchent des élèves à l'école.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais appliquer le protocole sexto et je crois que mes interventions seront plus complètes et efficaces.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais faire attention à protéger l'identité des victimes et faire en sorte que la situation ne s'ébruite pas. De plus, je ferai attention de ne pas voir les photos et j'expliquerai aux élèves que je ne peux pas les voir.